

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 17

Artikel: Théâtre Lumen
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une opiate avec une cuillerée a bouche de miel de Narbonne. Vous rendez ensuite l'opiate plus claire avec une cuillerée a bouche de sirop capillaire; quand vous avez bien broyé le tout ensemble, vous remplissez le gobelet de bon vin de Bourgogne ou du meilleur vin Salvagnin.

Il faut préparer le remède la veille afin que les ingrédients aient le temps de se bien amalgamer ou unir ensemble. Vous couvrez le gobelet afin qu'il ne s'évapore pas pendant la nuit et vous le prenez le lendemain matin pourvu que ce ne soit pas dans le moment de l'accès. Vous prenez une heure après une soupe grasse et vous répétez le même remède 3 jours de suite.

Vous vous absteniez pendant un mois de toutes espèces de fromages et de laitages, de toutes espèces de fruits crus ou cuits, de toutes salades, et en général de toutes crudités quelconques.

Le remède était souverain : le titre le dit. S'il avait été connu un siècle et demi plus tôt, Molière n'aurait pu utiliser, pour en faire un des meilleurs éléments de comique, le sonnet sur la fièvre de la princesse Uranie :

*Votre prudence est endormie
De traiter magnifiquement
Et de loger superbement
Votre plus cruelle ennemie.*

Le Conteur.

La bonne ménagère. — Une dame proposait à un jeune homme de prendre pour femme une jeune personne qui avait de fortes prétentions littéraires.

— C'est une nature d'élite, disait la dame; elle a de l'esprit jusqu'au bout des doigts, elle est femme de lettres...

— Diable, répondait le jeune homme, je préférerais qu'elle fût femme de ménage.

— Elle fait admirablement les vers !

— Je préférerais encore qu'elle les rinçât...

— Mais, Monsieur, c'est une femme qui ira à la postérité !

— Si seulement elle allait au marché, cela me suffirait.

LE PREMIER DEPART LOIN DU PAYS

Vers la longue pendule on jette un long regard En poussant des soupirs. C'est l'heure du départ. Comme elle nous paraît attristante cette heure Où l'on doit s'en aller bien loin de sa demeure !

On embrasse sa mère en mettant un manteau, On embrasse son père en prenant un chapeau, Le parapluie au bras, on entre à la cuisine, On embrasse la tante, et l'oncle, et... la cousine : Une gentille enfant de vingt ans, une sœur Qui savait nous parler parfois avec douceur. Elle voudrait sourire : « Adieu », dit-elle, il semble Que ses yeux sont brillants de pleurs, que sa voix [tremble.

— Tu m'éciras, cousin, dis ? Tu me le promets ?

Tu m'éciras souvent ? — Oui, ma cousine, mais

Ce sera difficile un peu, car le temps presse.

— Tu te corrigeras, cousin, de ta paresse

Tu m'éciras dix fois par mois. — Je t'écirai.

— Tu me seras fidèle aussi ? — Je le serai.

— Tu penseras souvent à moi ? — Je te l'assure.

— Je t'aime, et toi ? — Je t'aime. — Est-ce vrai ?

[— Sois en sûre.

On s'en va le cœur gros, portant deux gros paniers, On marche vers la gare, et l'on traîne les pieds, On ne voit pas les gens, on ne voit que la route, On demande un billet au guichet, ça vous coûte Cinq francs quatre-vingts-quinze avec le supplément. Nous voici sur le quai. Dans un compartiment De non-fumeurs on grimpe, on réserve une place, On descend embrasser maman, puis on embrasse Papa, puis on embrasse un groupe de parents Et la cousine arrive en retard en courant Pour donner des conseils, est-elle donc aimable ! — Sois prudent, nous dit-elle. — Oui, oui... — Jure-le. [— Diable !

Le train siffle, on embrasse une dernière fois Maman, papa, bébé, la tante et puis, ma foi Il faut s'arrêter là. Des employés de gare Vous poussent en voiture. On se trouble. On s'égare. On reste à la portière. On agite un mouchoir Puis la locomotive enfin part : — Au revoir ! On s'éloigne, on ne voit bientôt que la fleur rouge Du chapeau de la tante et qu'un picot qui bouge...

Tout petit on se cache en un tout petit coin, Le poing creusant la joue, on est sage, on a soin De ne faire aucun bruit, car le monde est maussade.

On vient de s'en aller, on est déjà malade : On rêve qu'on se trouve assis dans un hamac, Qu'on a mal à la tête et mal à l'estomac. On ouvre la fenêtre, à peine est-elle ouverte Qu'un voyageur grinceux, à la frimousse verte La ferme avec fracas en nous traitant de sot Et retourne s'asseoir pour ne plus piper mot.

On baille en contemplant une dame qui baille, Un vieux monsieur nous lorgne et dans sa barbe raille Pour rechercher de l'air, on regagne un couloir, On regarde au dehors, il pleuvine, il fait noir. Passe le contrôleur. Sans nous voir il nous frôle, Se retourne soudain et nous touchant l'épaule : — Rentrez ! dit-il. On rentre. — Attendez ! On attend. — Revenez ! On revient. — Le billet ? On le tend. — Bien, vous pouvez rester dans cet endroit ! L'on [reste

André Marcel.

Histoire authentique. — Il y a bien quelques années, un préfet romand recevait une circulaire du Conseil l'Etat lui demandant d'établir la liste des aliénés du district.

« Aliéné » ? se demanda notre préfet, qu'est-ce que cela veut bien dire ?

Il convoqua son huissier et d'un commun accord, il fut décidé qu'« aliéné » devait signifier : « Homme qui sait lire et écrire ».

De sa plus belle plume, il répondit alors :

Il n'y a que quatre aliénés dans la contrée, le pasteur, l'instituteur, le syndic et moi !

Les indiscrets. — A son retour de son voyage de noce, un jeune nouveau marié rencontre une de ses connaissances, réputée pour son indiscrétion. L'indiscret ne tarde pas à se montrer.

— Ah ! bien, vous voilà de retour. J'irai vous voir, vous savez. Où demeurez-vous, dans quel quartier ?

— Dans le premier quartier de la lune de miel.

UN CENTENAIRE CHEZ CEUX D'EN-HAUT

NOS nos journaux en ont déjà parlé. Ils ne pouvaient faire moins. Le Conteur, de son côté, doit, au risque de répéter ses grands confrères, y aller aussi de son petit article. Que diable ! il s'agit de gens de chez nous, de bons Vaudois de Savigny, qu'il faut féliciter de leur amour de la liberté. Ils voulaient être eux-mêmes, « ceux du haut ». Et l'avenir leur a donné raison ; ils ont très bien su mener leur barque, sans tutelle.

Peut-être, notre collaborateur Marc à Loyis, qui est justement de Savigny, nous en dira-t-il plus long, en ce savoureux patois, qu'il écrit comme un professeur, sur cet intéressant Centenaire.

En attendant, voici ce que rappelle, à ce sujet, l'Agence télégraphique vaudoise :

La population de Savigny a fêté dimanche le centenaire de la création de la commune.

Jadis la paroisse de Savigny, créée en 1598, était rattachée, en partie à la commune de Lutry, en partie à la commune de Villette, sans avoir d'ailleurs aucune part à l'administration de ces communes. « Les Joratiers sont les serfs des gens du vignoble », disait un jour Jérémie Nicolas Jaccaud, pasteur à Savigny de 1751 à 1764. Les gens de Savigny comme ceux de Forel supportaient mal leur état d'infériorité vis-à-vis de « ceux des bords du lac ». A la fin du XVIIIe siècle, ils firent auprès de Leurs Excellences des démarches en vue de former une commune à part. En 1798, après la Révolution, on leur donna un agent national. En 1803, après la création du canton de Vaud, ils constituèrent, pour administrer leur bourse paroissiale des pauvres, une régie à la place du recteur qu'auparavant désignait Lutry ou Villette. En 1823, malgré une énergique opposition de la ville de Lutry, Savigny et le Martinet furent érigés en commune particulière sous le nom de Savigny. En 1824, les quartiers du Grenet et des Cornes de Cerf formaient à leur tour une commune nouvelle, celle de Forel (Lavaux). En 1825, la commune de Savigny fit construire, à l'ouest de la cure, une maison communale où tout de suite fut ouverte aussi une au-

berge et où fut installée l'école, transférée en 1840 et 1841 dans une autre construction.

Pendant longtemps encore, Savigny resta perdu dans ses forêts et sans communications avec le reste du pays, ou presque. La construction de la route de Lausanne à Oron, décidée le 23 mai 1834, construite de 1835 à 1844, et surtout la voie ferrée qui dès 1902 la relie à Lausanne en firent un but d'excursion et un séjour de villégiature favori des Lausannois.

Théâtre Lumen. — A partir du vendredi 24 avril, en matinée à 3 heures et en soirée à 8 h. 30, le Théâtre Lumen présentera le dernier et plus récent film de la saison **Le Monde Perdu** (The Lost World) merveilleux film artistique et fantastique en 6 parties d'après le célèbre roman de Sir Conan Doyle. « Le Monde Perdu » dépasse en sensation et nouveautés tout ce qu'on a vu jusqu'à présent sur l'écran. « Le Monde Perdu » montre vivants les animaux antédiluviens d'il y a des millions d'années. Vu l'importance de ce spectacle des plus sensationnels, le prix des places a été légèrement augmenté. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30 ; dimanche 26 avril, matinée ininterrompue dès 2 h. 30. Il sera prudent de retenir ses places à l'avance à la caisse du Théâtre Lumen ? (Téléphone 32.31).

Royal Biograph. — La direction annonce pour cette semaine **Enfants de Paris**, splendide ciné-roman d'aventures des plus dramatiques et passionnantes, d'après le célèbre roman de Léon Sazie, réalisé à l'écran par A. F. Bertoni. L'interprétation de cette œuvre est de tout premier ordre. Malgré son importance, ce film est présenté entièrement en une seule fois et sans augmentation du prix des places ? Rappelons que le Royal Biograph donne ses spectacles, tous les jours en matinée et en soirée, dimanche 26 avril, matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

POUR OBTENIR DES MEUBLES
de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.
Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse
MEUBLES PERRENOD
Succursale de Lausanne : PÉPINET - Gd-PONT

AGENT D'AFFAIRES PATENTÉ COTTENS McCo
18, Rue St-François — Lausanne — Téléphone 54.11
Représentation devant tous juges. — Recouvrements.
Recherches et renseignements de tous genres, affaires pénales, plaintes et directions.

AUX SEMEURS VAUDOIS 40, rue de l'Alé, 40
Lausanne
Georges BALLY, Horticulteur grainier. — Semences pour jardins et champs. Arbres fruitiers, Rosiers, etc.

GRAINES FOURRAGÈRES Rue de l'Alé 43.
LAUSANNE Tél. 94.23
Assortiment complet
Grains et Farines
E. UTZ

PHOTOS Une belle photo est signée
MESSAZ & GARRAUX
14, Rue Haldimand — Lausanne — Téléphone 86.23

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS
Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits
Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne

Clôtures et treillages en tous genres
DIZERENS & Cie
Gare du Flon LAUSANNE Tél. 5395